

TYPE LICENCE	CATÉGORIE		ANNÉES	ENTRAÎNEMENTS (*) Créneaux obligatoires		TARIFS			
	<i>Nb de séances (O) obligatoires (C) conseillées (P) possibles</i>					Nouvel adhérent (Renouvellement)			
DECOUVERTE	Éveil Athlé		2016 / 2017	Vendredi	17h15 – 18h15	180,00€ <i>(déjà membre 170€)</i>			
JEUNES	Poussins		2014 / 2015	Mardi	18h00 – 19h45				
C O M P E T I T I O N	Jeunes	Benjamins	2012 / 2013	Mardi Jeudi Vendredi	18h00 – 20h00 18h00 – 20h00 18h00 – 20h00	180,00€ <i>(déjà membre 170€)</i>			
		Minimes	2010 / 2011	Mardi Mercredi Vendredi	18h00 – 20h00 18h00 – 20h00 18h00 – 20h00				
				Cadets Juniors Espoirs Seniors Masters	2008 / 2009		Lundi au Vendredi Samedi	18h30 – 20h30 14h00 – 16h00	
	2006 / 2007								
	2003 à 2005								
	1991 à 2002								
	Demi-fond	Cadets Juniors 4(O) 5(C) Espoirs +(P) sur Seniors objectifs Masters	2008 / 2009 2006 / 2007 2003 à 2005 1991 à 2002 1990 et avant	Mardi Mercredi Vendredi Dimanche	18h30 – 20h30 17h30 – 20h30 18h30 – 20h30 10h00 – 12h00				
				COMPETITION Hors Stade	Espoirs		2003 à 2005	Mardi Jeudi	18h30 – 20h30 18h30 – 20h30
					Seniors		1991 à 2002		
					Masters		1990 et avant		
L O I S I R	RUNNING - Hors Stade	Espoirs	2002 à 2004	Mardi	18h30 – 20h30	157,00 €			
		Seniors	1990 à 2001	Jeudi	18h30 – 20h30				
		Masters	1989 à avant						
	FORME -Santé	Espoirs	2002 à 2004	Samedi	10h00 - 12h00	170,00 €			
		Seniors	1990 à 2001						
		Masters	1989 à avant						

TARIFS JUGES : 170€ (Jeunes juges ou adultes). Une remise de 80€ sera appliquée sur la licence après avoir effectué la formation juge (payée par le club) et après avoir participé à 3 compétitions en tant que juge.

Règlement possible pour toute licence par chèque, chèques vacances, pass'sport, e.pass Pays de Loire

Familles nombreuses : à partir de la 3ème licence payée, seul le coût de la licence reversée à la FFA est dû.

Se renseigner au club.

Toute personne pratiquant une activité sportive au sein du Carquefou Athlétique Club déclare avoir en sa possession une licence à jour tout au long de l'année. Les adhérents déclarent en outre avoir rempli le questionnaire de santé par mail auprès la FFA, déclaration permettant une validité de 3 ans du certificat médical ou la dispense de certificat pour les mineurs.

Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle.

A noter également que toute inscription reçue après le 1er novembre sera majorée de 20 €